



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Est-ce-bien-la-panacee>

ETRANGER

Est-ce bien la panacée

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1980 - N° 783 - novembre 1980 -

Date de mise en ligne : mardi 13 mai 2008

Date de parution : novembre 1980

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Les syndicats européens de travailleurs sont encore loin de l'objectif qu'ils se sont fixés, celui d'une semaine de travail de 35 heures, même s'ils ont de bonnes raisons de croire et de proclamer qu'une réduction du temps de travail ne serait pas avantageuse que pour eux seuls et leurs membres. Les employeurs aussi pourraient y retrouver leur compte.

Si l'on compare les horaires hebdomadaires accomplis par les travailleurs des grands pays industrialisés, on constate que, depuis 1969, soit dix ans (il n'y a pas encore de statistiques pour 1980), la tendance est partout à la réduction. En somme, on passe moins de temps au bureau ou à l'usine. La France qui, en 1969, était le pays où la semaine de travail était la plus longue, a cédé la place à la Suisse qui occupait le deuxième rang dans le classement mais se trouve désormais largement en tête du peloton avec une semaine de 44 heures.

En Grande-Bretagne, la durée moyenne d'une semaine de travail est de 42 heures car on y fait beaucoup d'heures supplémentaires, près de huit heures en moyenne. La situation peut évoluer, les travailleurs des industries mécaniques ayant obtenu en 1978 une semaine de 39 heures, sans heures supplémentaires à faire.

Ceux qui ont plus de chance sont les ouvriers américains et suédois qui, en moyenne, ne font pas plus de 36 heures, c'est-à-dire moins que leurs collègues allemands, australiens ou japonais par exemple. Au Japon, puisqu'on en parle, la semaine de travail est de 42 heures, comme en Grande-Bretagne, mais la production n'est pas la même !

Les Suédois se sont donné pour objectif la semaine de 30 heures, en cinq jours, afin d'harmoniser les temps de travail pour les hommes qui travaillent à l'extérieur et les femmes qui sont à la maison.

En France, l'été 1980 a été marqué, dans ce domaine, par la publication du rapport Giraudet. Ses propositions étaient que les heures de travail dans l'industrie soient calculées annuellement et non plus à la semaine. Si la solution était adoptée, l'ouvrier français ne travaillerait plus que 1816 heures par an au lieu de 1920, mais son patron pouvait lui demander de venir au boulot le week-end en cas de coup de feu. En échange, le nombre annuel d'heures supplémentaires faites était ramené de 384 à 116 et les tâches pénibles étaient réduites d'une heure. Pas beaucoup d'enthousiasme chez les patrons et les travailleurs syndiqués. Alors, on verra.

DIFFICULTÉS

En fait, les négociations sur ce sujet de la réduction des heures de travail ont, partout, tendance à s'enliser car elles achoppent sur des habitudes, les règlements, les niveaux de salaire et l'organisation du lieu de travail. Les travailleurs redoutent des bouleversements dont les conséquences leur échapperaient. On sait ce qu'on perd, on ne sait pas ce que l'on gagne.

Les employeurs s'inquiètent des répercussions sur les coûts et sur la productivité. Les syndicats espèrent obtenir, par le biais d'une réduction des heures de travail, la création d'emplois. Que se passe-t-il en fait dans un cas semblable ? C'est à quoi le Bureau International du Travail de Genève tente de répondre.

Si les horaires sont réduits, on constate souvent que les travailleurs, s'ils ne sont pas tenus par le rythme de la machine, travaillent plus vite, sont moins souvent en arrêt de maladie et que l'absentéisme diminue. Le moral est meilleur et le climat ouvriers-patrons s'améliore.

De leur côté, les employeurs procèdent à des réorganisations, revoient leurs méthodes de production et réussissent à accroître encore la productivité. Selon les conclusions du B.I.T., partout où il y a réduction des heures de travail, il y a gain de productivité, gain qui, souvent, dépasse le coût du temps perdu. Mais, et c'est là une déception, le nombre d'emplois créés est très faible.

Il ressort de tout ceci que les temps de travail pourraient fort bien être réduits et que, s'ils l'étaient, les partenaires sociaux s'en trouveraient plutôt bien. Mais le nombre des chômeurs resterait probablement le même. Donc, la réduction des heures de travail, pour intéressante qu'elle soit, n'est pas la panacée que l'on dit. En effet, tant que les contraintes du système de production actuel subsisteront (exigence de profit pour les uns, maintien du salaire pour les autres), rien de notable ne pourra s'accomplir. Il faut donc sortir de cette situation et suivre les principes de l'Économie Distributive qui écarte ces contraintes et apporte l'unique solution.